

**CASTELCULIER
COMPTE-RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 AVRIL 2018**

15 PRESENTS : M. GRIMA, Mme BARTHE, M. CAZE, Mme JUTTAUD, M. BONNET,
Mme BATTISTUZZI, MM. LARROUMET, DAVIGHI, BRULE, MILHOUD,
Mme PRADAL, M. DOULUT, Mme GUTIERREZ, M. SABATINO, Mme
CAVAL

Mme CASTAGNE pouvoir donné à Mme BARTHE

Mme DELPECH pouvoir donné à M. CAZE

M. LECLERCQ pouvoir donné à M. BONNET

Mme BEDIN pouvoir donné à Mme PRADAL

0 ABSENT :

Mme Corinne BARTHE a été élue secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du C.M. du 5 mars 2018, préalablement envoyé à l'ensemble du C.M., a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour du C.M. concernant :

- une convention de servitude de passage « cycles et piétons » pour la voie verte de l'aménagement de la RD 813 au droit de l'ancien garage Mercedes à « Sialles »
- Recours contre le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRi) de la Garonne et de ses affluents, proposition que la Commune s'associe à l'AGGOMERATION D'AGEN pour tenter un recours en annulation contre l'arrêté préfectoral du PPRi concernant CASTELCULIER.

21 - VOTE DES TAUX D'IMPOSTION 2018

A l'unanimité, le C.M. décide de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 qui restent inchangées à celles de 2017, comme suit :

Taxes	Base prévisionnelle 2018	Taux %	Produit
Taxe d'habitation	2 794 000	10.56	295 046
Taxe foncière (bâti)	3 039 000	21.34	648 523
Taxe foncière (non bâti)	53 200	51.83	27 574
Produit fiscal total attendu			971 143

.../...

22 – SUBVENTIONS 2018 VOTEES AU BUDGET PRIMITIF 2018

- ADMR PUYMIROL	2 500 €
- AEROBIC DE L'AGENAIS	100 €
- ASSOCIATION ARPA	300 €
- ATOUT CASTELFONDAIS	150 €
- AU FIL DES SEOUNES ASSOCIATION	150 €
- BASKET A.G.S	17 600 €
- CATM-ALPG Comité Syndical	150 €
- CLUB AUTOMOBILES ANCIENNES	150 €
- CLUB DU 3 ^{ème} AGE	300 €
- COMITE DE JUMELAGE	150 €
- COMITE DES FETES	8 000 €
- COMITE ŒUVRES SOCIALES	7 895 €
- COOP. SCOLAIRE MATERNELLE	700 €
- COOP. SCOLAIRE PRIMAIRE	3 500 €
- CREATION LOISIRS CASTELCULIER	1 000 €
- CRECHE SUCRE D'ORGE	63 000 €
- CSA 48 ^{ème} RT CLUB SPORTIF	150 €
- ECLIPSIE ENSEMBLE VOCAL	150 €
- FNACA CANTON PUYMIROL	150 €
- GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	150 €
- INDIANS BASEBALL CLUB	100 €
- INTENDANT UNIVERSITAIRE	200 €
- L'HEUREUX TOUR	150 €
- LES BLOUSES ROSES	150 €
- PETANQUE AGS	850 €
- PHOENIX COUNTRY CASTELCULIER	150 €
- PREVENTION ROUTIERE ASSOCIATION	100 €
- POLE SPORT NATURE ORIENTATION	500 €
- RADIO BULLE	150 €
- LA RANDO CASTELFONDAISE	150 €
- RESTAURANTS DU CŒUR	150 €
- SI CAST. M'ETAIT CONTE	150 €
- SOCIETE DE CHASSE	150 €
- TENNIS A.G.S	6 700 €

23 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le C.M. approuve le budget primitif 2018 de la Commune :

. Section de fonctionnement (équilibre dépenses/recettes)...	3 140 470 €
. Section d'investissement (équilibre dépenses/recettes).....	1 947 891 €

24 - 25 – VOTE DES BUDGETS ANNEXES 2018

A l'unanimité, le C.M. approuve :

. Budget annexe atelier relais

. Section de fonctionnement (équilibre dépenses/recettes).....	30 716 €
. Section d'investissement (équilibre dépenses/recettes).....	51 013 €

.../...

. Budget annexe scénovision

. Section de fonctionnement (équilibre dépenses/recettes).....	120 881 €
. Section d'investissement (équilibre dépenses/recettes).....	42 400 €

26 – CONVENTION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION SUPERIEURE A 23 000 € A L'ASSOCIATION « SUCRE D'ORGE » - ANNEE 2018

A l'unanimité, le C.M. approuve les termes de la convention d'attribution d'une subvention supérieure à 23 000 € (loi relative à la transparence financière en matière d'aide publique) afin que soit allouée, à l'association « Sucre d'Orge », une subvention communale de 63 000 au titre de l'année 2018.

27 – AMORTISSEMENT SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE

Le C.M. décide, à l'unanimité, de fixer la durée d'amortissement à un an de la subvention d'équipement à l'opération de réalisation d'équipement nécessaire aux travaux d'enfouissement des réseaux aériens, secteur de Carbounères.

28 – AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COMMUNE NEUTRALISATION

A l'unanimité, le C.M. décide d'accepter la neutralisation totale, pour le budget 2018, des amortissements des subventions d'équipement réalisés en 2017 sur le budget de la Commune.

29 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIES AGEN CENTRE CONTRIBUTION COMMUNALES 2018

A l'unanimité, le C.M. décide que la contribution totale de la Commune pour 2018 s'élève à 221 606.13 €, dont :

- . 221 561.13 € contribution pouvant être fiscalisée
- . 45.00 € prestation non fiscalisée

30 – CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE « CYCLES ET PIETONS » OPERATION D'AMENAGEMENT DE LA RD 813 EN BOULEVARD URBAIN

Le C.M. autorise l'institution d'une servitude de passage au bénéfice du public, pour les cycles et piétons, sur une partie de la parcelle cadastrée AL n° 67 appartenant à M. et Mme Jean-Claude DARTUS et M. et Mme Jean-Pierre ADAM dans le cadre de l'opération d'aménagement de la RD 813 en boulevard urbain.

31 – RECOURS EN ANNULATION CONTRE L'ARRETE PREFECTORAL APPROUVANT LE PLAN DE PREVENTION DU RISQUE NATUREL INONDATION (PPRI) DE LA GARONNE ET DE SES AFFLUENTS, EN CE QUI CONCERNE LA COMMUNE DE CASTELCULIER

Le C.M. décide de s'associer à l'Agglomération d'AGEN pour tenter un recours en annulation contre la décision de l'Etat sur la révision des PPRI de la Garonne et de ses affluents, donne un avis favorable à l'introduction par le Maire de la Commune de CASTELCULIER d'un recours pour excès de pouvoir à l'encontre de l'arrêté préfectoral n° 47-2018-02-19-006 portant approbation de la révision du PPRI en ce qui concerne la Commune de CASTELCULIER et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

.../...

32 – BILAN DE LA MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 8 DU PLUI A 31 COMMUNES DE L'AGGLOMERATION D'AGEN ET APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 8

Le C.M. décide de demander à l'Agglomération d'AGEN de tirer le bilan de la mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée du PLUI à 31 communes de l'AA et d'approuver la modification simplifiée n° 8 ayant pour objet de corriger des erreurs matérielles lors du Conseil Communautaire du 12 avril 2018.

33 – CESSION A L'AMIABLE DE LA PARCELLE CADASTREE A N° 743 A LA COMMUNE DE CASTELCULIER – REGULARISATION

Le C.M. décide d'acquérir à l'amiable et à titre gratuit la parcelle Sect. A n° 743 de 28 ca de la Commune de CASTELCULIER aux époux MOURLEAU et approuve l'acte administratif amiable à intervenir entre ces derniers.

34 – SUPPRESSION D'EMPLOI

Le C.M., à l'unanimité, décide de supprimer à compter du 1^{er} mai 2018 l'emploi d'agent de maîtrise suite au reclassement de l'agent en tant qu'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe.

35 – AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE – NATURE ET DUREE

Le C.M. décide de fixer la nature et la durée des autorisations spéciales d'absences à compter de la publication de la présente délibération.

36 – MARCHES GOURMANDS

A l'unanimité, le C.M. autorise le déroulement des trois marchés gourmands Place de la Mairie, les jeudis 28 juin, 26 juillet et 30 août 2018 en soirée.

37 – PARTICIPATION ACTIVITES ACCUEIL DE LOISIRS « LES PITCHOUNETS »

En complément du tarif de la journée, une participation sera demandée pour les activités suivantes durant les vacances de printemps 2018 :

. sortie à Villascopia à CASTELCULIER.....	4 €
. sortie à La Maison de la Noisette à LACEPEDE.....	5 €

38 – REGLEMENT PREJUDICE MATERIEL

Suite au vol d'une tente pagode survenu à Villascopia, GROUPAMA a procédé au remboursement pour un montant de 1 730.05 €.

VILLASCOPIA

La bourse départementale aux dépliants 2018 a lieu cette année à la halle des
...../.....

Sports de CASTELCULIER le jeudi 5 avril 2018. 250 professionnels vont se retrouver pour échanger sur les brochures touristiques qui seront diffusées tout au long de la saison et le Comité Départemental du Tourisme, CDT prévoit un apéritif pour le départ à la retraite de Didier BENEDETTI, Directeur du CDT. Le Maire sera présent à cette manifestation.

TOUS EN SELLE

L'association contre la Spondylarthrite Ankylosante mène une action au profit de cette maladie qui consiste à rejoindre PARIS à vélo au départ de TOULOUSE, soit 900 kms. Le Maire propose de soutenir l'association en proposant de les accueillir pour une étape à CASTELCULIER, le samedi 14 avril en soirée avec une nuitée dans la salle associative, avec distribution d'un repas. Le C.M., à l'unanimité, approuve cette action.

DIVERSES DATES A RETENIR


La fête du village le week-end du 6 au 8 avril avec des animations préparées par l'association du Comité des Fêtes et un défilé de chars prévu par l'association des Parents d'élèves.

Le repas des + de 65 ans le mercredi 11 avril.

Invitation de l'AGS BASKET, fête des sponsors le dimanche 15 avril

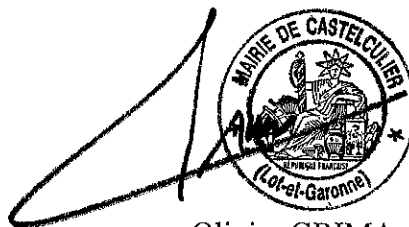
La prochaine réunion du C.M. est fixée le mercredi 25 avril à 18H30

Le secrétaire de séance,



Corinne BARTHE

Le Maire,



Olivier GRIMA

